

## Procès-verbal du conseil municipal du 5 août 2025

Membres présents : Maryse GRENAT, Gilles GRENAT, Cyrille GALLAY, Vincent REQUET, Jérôme HAUTEVILLE, Karen ANCEY,  
Membres absents : Marie-France VIGNES (donne procuration à Gilles GRENAT), Antonio MONTES (donne procuration à Jérôme HAUTEVILLE), Jean-Claude DEBUS (donne procuration à Karen ANCEY), Benjamin GRENAT

I- Approbation du procès-verbal de la séance du 6 juin 2025

Vote : Accord à l'unanimité.

II- Nomination d'un secrétaire de séance : Cyrille GALLAY

Vote : Accord à l'unanimité.

III- Affaires financières

- 1- Décisions budgétaires modificatives sur le budget eau et assainissement  
Suite à un estimatif des amortissements supérieurs à l'écriture comptable sur 2025, il est proposé de régulariser la situation par une écriture :

Désignation	Diminutions sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D-6811 Dotation aux amortissements	2700 €	
D-673 Titres annulés sur exercice antérieur		1400 €
D-6156 Maintenance		1300 €

Vote : Accord à l'unanimité.

2- Décision budgétaire modificative suite au portage EPF terminé

Désignation	Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement
041-21318 Autres bâtiments publics	253 902.8€1	
041-27638		EPF 151 902.81 €
041-1323		Subv 74 52 000.00 €
041-1322		Subv Régio 52 000.00 €

Vote : Accord à l'unanimité.

3- Travaux salle des fêtes et bibliothèque : subvention obtenue dans le cadre du CDAS 2025

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal que le montant du CDAS 2025 s'élève à 80 000 € et remercie les conseillers départementaux pour cette enveloppe.

- 4- Travaux de remplacement des conduites d'eau des Mouilles, des Chavanettes, du Frenay et Pombourg : subvention obtenue par l'Etat et le Département

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal que la commune a obtenu :

- Une subvention de 130 767 € de la part de l'Etat ce qui correspond à 25 % du montant des travaux
- Une subvention de 156 930 € de la part du Département ce qui correspond à 30 % du montant des travaux

Madame le Maire remercie l'Etat et le Département pour les subventions octroyées.

- 5- Versement d'une subvention au budget de l'AFP

Suite à des recettes de fonctionnement insuffisantes sur le budget de l'AFP, Madame le Maire informe qu'elle devra verser 500 € du budget de la commune compte 65748 au budget de l'AFP. Cette somme avait été prévue au budget.

- 6- Tarifs périscolaires année 2025-2026

Suite à la demande des parents et afin de prolonger l'amplitude d'accueil au périscolaire, Madame le Maire propose de modifier le règlement intérieur du périscolaire comme suit :

Article 2 : Horaires

L'accueil périscolaire est assuré le matin de 7h30 à 8h20 et l'après-midi de 16h30 à 18h30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

La récupération des enfants le soir s'effectue entre 16h30 et 18h30.

Article 3 : Tarifs

De 7h30 à 8h20	2.60 €
De 16h30 à 17h00	1.50 €
De 16h30 à 17h30	2.80 €
De 16h30 à 18h00	4.10 €
De 16h30 à 18h30	5.40 €

Vote : Accord à l'unanimité.

- 7- Contrat Haute-Savoie Nature : réouverture des zones de coteaux enfrichées

Dans le cadre du contrat Haute-Savoie nature du Haut-Chablais et afin de rouvrir des zones de coteaux enfrichées, le département a proposé une subvention de 40% du prix des travaux de la zone à défricher. La zone retenue se situe aux Mouilles et a une surface d'environ 0.8 ha.

Le conseil municipal avait déjà pris une délibération.

Après délimitation de la zone, il faudra demander l'autorisation des propriétaires. La CCHC mandatera la chambre d'agriculture pour une

visite sur place avec le propriétaire et l'entreprise chargée du débroussaillage.

TOTAL TRAVAUX		1200 €
Subvention département	40%	480 €
Commune	60%	720 €

Madame Le Maire propose aux membres du conseil d'engager les travaux à l'automne.

#### IV- Affaires générales

1- Convention de servitude avec ENEDIS pour les ouvrages souterrains suite à l'enfouissement de la ligne haute tension prévu par ENEDIS.

Madame le Maire demande l'autorisation au conseil municipal de signer la convention de servitude avec ENEDIS. Cette servitude autorise ENEDIS à implanter sur les terrains de la commune une canalisation souterraine et ses accessoires sur une bande de 1m de large et une longueur de 82 mètres. Une indemnité de 3845 €.

Vote : Accord à l'unanimité.

2- Convention avec la commune de Saint Jean d'Aulps pour l'accueil d'un enfant en ULIS à la rentrée scolaire 2025-2026

Madame le Maire demande l'autorisation au conseil municipal de signer la convention avec la commune de Saint Jean d'Aulps pour l'accueil d'un enfant en ULIS. Le montant de la participation financière demandée est de 800 €/année/enfant.

Vote : Accord à l'unanimité.

3- Obtention d'un prix aurhalpin pour le projet du Col du Grand Taillet

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal que la commune est lauréate au prix aurhalpin et qu'elle percevra un don de 1000 €.

4- Centre aéré

Le centre aéré intercommunal a ouvert ses portes le 15 juillet et jusqu'au 8 août 2025 à l'école de La Vernaz. 5 enfants de La Forclaz l'ont fréquenté.

Un bilan financier sera réalisé en septembre afin de définir la participation financière de chaque commune et définir les perspectives pour l'avenir.

5- Octobre rose

Seytroux a accepté d'accueillir la manifestation pour octobre rose et fait un appel aux communes afin d'avoir un élu présent lors de la manifestation. Karen Ancey propose de représenter la commune de La Forclaz à la manifestation

#### V- Questions diverses

Aucune question diverse. Fin de la séance à 19 h 30.

Le Maire  
Maryse GRENAT



Le secrétaire de séance  
Cyrille GALLAY

A handwritten signature in blue ink, which appears to be "Cyrille Gallay", is written over the printed name of the secretary.